

## **DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE** **MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2024**

**NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 27**

**NOMBRE DE DÉLÉGUÉS PRÉSENTS : 19**

**NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS : 8**

**AYANT DONNÉ POUVOIR : 3**

**N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : 5**

Le 18 septembre 2024, à 18 heures, le conseil communautaire de la communauté de communes de Haute-Tarentaise, dûment convoqué par le Président, s'est réuni à la salle Jean ARPIN à La Rosière, sous la présidence de Monsieur Yannick AMET, Président.

### **PRÉSENTS**

Bourg-Saint-Maurice : Laurence REGNIER, Laurent CHELLE, Gérard VERNAY, Françoise BESNARD, Michelle ANXIONNAZ, Nicolas MORIN, Frédéric BATAILLE, Cécile UTILLE-GRAND

Les Chapelles : Paul PELLECUER

Montvalezan : Jean-Claude FRAISSARD, Thierry GAIDE

Sées : Lionel ARPIN, Mathieu LECLERCQ

Sainte-Foy-Tarentaise : Yannick AMET, Daniel EUSTACHE

Tignes : Serge REVIAL, Capucine FAVRE,

Val d'Isère : Patrick MARTIN, Véronique PESENTI-GROS

### **EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR**

Guillaume DESRUES donne pouvoir à Laurence REGNIER

Morgan LE LANN donne pouvoir à Laurent CHELLE

Joëlle CAMPERS donne pouvoir à Mathieu LECLERCQ

### **EXCUSÉS**

Sées : Eric JACQUEMOUD

Tignes : Laurence FONTAINE, Franck MALESCOUR

Val d'Isère : Gérard MATTIS

Villaroger : Alain EMPRIN

### **SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

**Lionel ARPIN est désigné secrétaire de séance**

**2024-117**

**CANDIDATURE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUTE TARENTEISE A L'APPEL A PROJETS « COLLECTE POUR RECYCLAGE DES DECHETS D'EMBALLAGES MENAGERS ISSUS DE LA CONSOMMATION NOMADE » DE CITEO**

Citeo est un éco-organisme agréé par l'État pour la filière des emballages ménagers et des papiers graphiques. Il contribue activement à l'amélioration des performances de recyclage et de réemploi pour atteindre les objectifs nationaux et européens.

En 2023, Citeo publie un appel à projet visant à :

- Accompagner financièrement le déploiement des équipements de pré-collecte permettant un geste de tri effectif des emballages ménagers issus de la consommation nomade ;
- Encadrer les critères de réussites d'un projet sur la base des enseignements constatés lors des expérimentations accompagnées par Citeo au cours des cinq dernières années.

Les dossiers de candidature doivent être déposés avant le 1er octobre 2024, et doivent comprendre :

- Un descriptif des projets ;
- Un planning de mise en place des poubelles et des actions de sensibilisation ;
- Un suivi de la qualité du tri et actions correctrices ;
- Un budget prévisionnel ;
- L'ensemble des pièces attendues à la candidature décrite dans le cahier des charges.

La communauté de communes de Haute-Tarentaise se propose comme porteuse du dossier de candidature pour les communes désireuses de déployer le tri des emballages dans les rues fréquentées (rétroactivement de 2023 jusqu'au 31 décembre 2026). Les soutiens financiers de CITEO sont valorisés de 10% en cas de portage du dossier par un EPCI.

Les communes ont, à leur charge, l'investissement et la collecte des corbeilles dans leurs rues. Le contenu des corbeilles est à déposer dans les conteneurs semi-enterrés dont la collecte est confiée à la communauté de communes de Haute-Tarentaise.

**VU** la Loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (AGEC) demandant la généralisation d'ici au 1er janvier 2025 de la collecte séparée pour recyclage des déchets d'emballages pour les produits consommés hors foyer ;

**VU** le dossier de candidature de l'appel à projets « collecte pour recyclage des déchets d'emballages ménagers issus de la consommation nomade » de CITEO.

**Le conseil communautaire, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** le principe du portage de dossier de candidature portant sur la « Collecte pour le recyclage des déchets d'emballages ménagers issus de la consommation nomade » par la communauté de communes de Haute-Tarentaise pour ses communes ;
- **APPROUVE** les termes du dossier de candidature ;

- **APPROUVE** l'engagement des huit communes à mettre en place des éléments permettant la collecte d'emballages issus de la consommation nomade ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer un contrat sur la mise en place du tri hors-foyers avec CITEO et à prendre toutes les dispositions relatives à l'exécution de la présente délibération.

**Yannick AMET**

Président

